

Réalisation des augmentations de capital réservées à China Eastern Airlines et Delta Air Lines

Air France-KLM annonce que le règlement-livraison des augmentations de capital réservées à China Eastern Airlines et Delta Air Lines annoncées le 27 juillet 2017 et approuvées par l'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 4 septembre 2017, a eu lieu ce jour. Les 75 054 820 actions nouvelles ainsi émises ont par ailleurs été admises aux négociations sur le marché réglementé d'Euronext Paris et Amsterdam.

China Eastern Airlines et Delta Air Lines détiennent désormais chacune 10 % du capital social d'Air France-KLM et disposent ainsi chacune d'un représentant au conseil d'administration d'Air France-KLM.

Air France-KLM concrétise ainsi aujourd'hui une nouvelle étape majeure dans le renforcement de ses partenariats stratégiques avec l'entrée à son capital de China Eastern Airlines et de Delta Airlines. Cette opération s'inscrit pleinement dans le projet Trust Together, en permettant à Air France-KLM de reprendre l'offensive, de renforcer son intégration commerciale avec ses principaux partenaires et de poursuivre l'amélioration de sa structure financière.

Contact Investisseurs

Marie-Agnès de Peslouan

+33 1 49 89 52 59

madedepeslouan@airfranceklm.com

Wouter van Beek

+33 1 49 89 52 60

Wouter-van.Beek@airfranceklm.com

Contact Presse

+33 1 41 56 56 00

www.airfranceklm.com